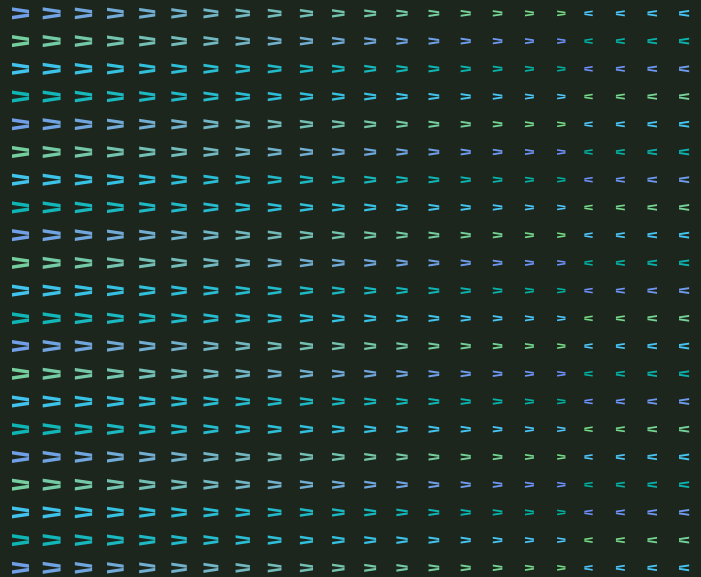


SALTO WEBCOSYSTEM

Code de conduite



gantner  salto  vintia 

Les publications de SALTO SYSTEMS S.L. sont protégées par les droits d'auteur et tous les droits sont réservés.

Les publications de SALTO SYSTEMS S.L. ne peuvent être reproduites sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur.

Mentions légales concernant le genre: Pour faciliter la lecture, toute référence à un genre inclut l'autre, ou au genre neutre si la langue en dispose. Toutes les désignations personnelles s'appliquent de la même manière à tous les genres.

En cas de conflit entre les différentes versions linguistiques du présent document, la version anglaise prévaudra toujours.

Nous agissons avec intégrité

Nous sommes des personnes justes, honnêtes et honorables.

Nous agissons avec intégrité et probité : la fin ne justifie pas les moyens.

Nous sommes cohérents : nous plaçons l'éthique avant les résultats.

Nous sommes réputés pour notre sens de la décence : nous appliquons un ensemble de valeurs claires.

Nous sommes attentifs et engagés dans l'environnement social et mondial dans lequel nous vivons. Nous sommes responsables, faisons preuve de bon sens et posons des questions en cas de doute.

En conséquence, nous respectons la loi, nous remplissons nos engagements et nous nous conformons aux dispositions du présent Code.

Depuis sa création, Salto s'est engagée à être une entreprise leader et innovante. Nous appliquons des valeurs fortes qui soulignent le rôle des personnes dans l'organisation et notre responsabilité à l'égard de nos clients et de la société dans son ensemble. Nous voulons obtenir de bons résultats, mais nous nous soucions également de la manière dont nous les obtenons.

En bref, nous voulons assurer un leadership éthique et transparent, fondé sur nos valeurs. Nous souhaitons être à la hauteur des attentes d'intégrité que nous nous sommes fixées. Nous voulons respecter la loi et être cohérents dans ce que nous disons et ce que nous faisons. Nous souhaitons construire notre avenir en nous appuyant sur la confiance de nos employés, de nos clients, de nos fournisseurs et de la société à travers nos actions.

Pour rendre cela possible, nous avons adopté le présent Code de conduite qui identifie clairement ce que nous considérons comme un comportement éthique et les principes de base de l'intégrité dans notre travail. Le Code a pour but de nous fournir des lignes directrices pour nos actions, afin que nous sachions comment prendre les bonnes décisions et toujours faire ce qu'il faut.

Le présent Code contient des informations sur la manière de résoudre les questions que vous pouvez vous poser, de signaler les situations problématiques ou les comportements qui ne respectent pas nos valeurs et nos principes, et de vous assurer que vous pouvez dire ce que vous pensez sans crainte.

C'est pourquoi le conseil d'administration et l'équipe de direction de Salto ont été les premiers à approuver cette déclaration, et c'est pourquoi nous avons mis en place une équipe qui sera responsable de la mise en œuvre, du développement, du suivi et de l'amélioration de nos politiques en matière d'éthique et d'intégrité.

Nous devons donc tous prendre le temps d'intégrer le Code et les lignes directrices qu'il contient. Faisons-en notre mission et agissons toujours avec intégrité et honnêteté.

Enfin, nous tenons à remercier tous les membres de l'organisation et tous ceux qui travaillent avec Salto pour leur engagement commun envers nos valeurs et notre aspiration à un leadership éthique, sur lesquels nous voulons construire notre succès commercial.

Marc Gómez Ferret

Directeur général

José Antonio Itarte San Gil

Président du conseil
d'administration de Salto

Table des matières

Code de
conduite

1. INTRODUCTION	6
1.1 Objectif	6
1.2 Champ d'application	7
1.3 Révision du Code de conduite.....	7
2. CADRE GÉNÉRAL DU RESPECT DES RÈGLES, DE NOS ENGAGEMENTS ET DU CODE DE CONDUITE.....	8
2.1 Nous agissons avec intégrité, transparence, rigueur et fiabilité	8
2.2 Nos responsabilités	9
2.3 Respect de la loi et des engagements pris	11
2.4 Infraction à notre Code	12
2.5 La fonction de conformité.....	13
2.6 Système interne de signalement et Canaux d'éthique.....	14
3. ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS	15
3.1 Lors de l'exécution de nos tâches	17
3.2 Relations personnelles sur le lieu de travail.....	18
3.3 Investissements dans d'autres sociétés liées à SALTO WECOSYSTEM	19
3.4 Travailler simultanément dans d'autres entreprises ou détenir une participation dans d'autres entreprises	20
3.5 Relations avec la famille et les amis.....	21
3.6 Offrir ou accepter des cadeaux, des repas, des divertissements et d'autres formes d'invitations	23
4. RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES	25
4.1 Engagement en faveur de la qualité et de la sécurité de nos produits.....	25
4.2 Engagement en faveur de l'environnement et du développement durable	26
4.3 Parrainage et dons.....	26
5. LES PERSONNES AU TRAVAIL.....	28
5.1 Droits de l'Homme	28
5.2 Égalité des chances, diversité et inclusion.....	28
5.3 Respect mutuel sur le lieu de travail.....	29

Table des matières

Code de
conduite

5.4 Santé et sécurité.....	30
5.5 Drogues et alcool	30
5.6 Informations personnelles et privées	31
6. BONNES PRATIQUES COMMERCIALES.	32
6.1 Protection de la concurrence et règles antitrust	32
6.2 Relations avec les fournisseurs et les clients	33
6.3 Relations avec les concurrents	34
7. RÈGLEMENTS ANTI-CORRUPTION	36
7.1 Négociations avec les fonctionnaires des administrations et des gouvernements	36
7.2 Conséquences possibles de la corruption	37
7.3 Activité politique	38
8. EXACTITUDE ET VÉRACITÉ DES ENREGISTREMENTS	38
9. PRÉVENTION DU BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME	41
10. PROTECTION ET UTILISATION CORRECTE DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE.....	42
10.1 Ressources TIC	43
10.2 Confidentialité des informations	44
10.3 Propriété intellectuelle et industrielle et secrets commerciaux	46
10.4 Communication externe et présence dans les médias sociaux	47

1. INTRODUCTION

1.1 Objectif

- Le présent code de conduite (le **Code de conduite** ou le **Code**) a pour objet de définir les valeurs et les principes qui doivent régir et guider les activités quotidiennes de toutes les personnes qui travaillent au sein de SALTO WECOSYSTEM, tant sur le plan interne que dans les relations avec les clients, les fournisseurs, les concurrents, les administrations publiques et les tiers en général.

Cet ensemble de valeurs, de principes, de règles et de lignes de conduite constitue notre modèle éthique de comportement et reflète l'engagement de SALTO WECOSYSTEM à respecter les principes d'éthique des affaires et de transparence dans tous ses domaines d'activité.

Le Code de conduite est donc la pierre angulaire de notre culture d'éthique, qui doit inspirer et régir les actions de tous nos collaborateurs à tout moment. Son objectif est de promouvoir le comportement éthique et responsable de toutes les personnes qui travaillent au sein de SALTO WECOSYSTEM et de veiller à ce que nos actions soient conformes aux valeurs de l'organisation.

- Les valeurs de SALTO WECOSYSTEM définissent notre identité et façonnent les attitudes qui, lorsqu'elles sont appliquées au quotidien par l'ensemble de ses employés, permettent de faire de notre objectif une réalité. Vous pouvez trouver plus d'informations sur nos [Objectifs et nos valeurs](#) ici.

Notre Code est **conçu pour aider chacun à faire preuve de discernement et de bon sens pour prendre les bonnes décisions**. En tout état de cause, en cas de question à cet égard, nous devons demander conseil à notre chef de service ou procéder aux consultations nécessaires auprès de l'Organe de conformité (vous pouvez vous référer à la section 2.5 pour de plus amples informations).

1.2 Champ d'application

- Le présent Code de conduite s'applique à **toutes les entités appartenant à SALTO WECOSYSTEM**, à savoir Salto Systems S.L. et toutes les succursales et filiales dans lesquelles Salto Systems S.L. (**Salto**) détient directement ou indirectement au moins 50 % du capital social ou des droits de vote, ou sur lesquelles elle exerce un contrôle effectif (collectivement, **SALTO WECOSYSTEM** ou le **Groupe**).

Par conséquent, le Code de conduite est obligatoire et s'applique à :

- 01. Toutes les personnes qui travaillent**¹ pour les entités de SALTO WECOSYSTEM, quel que soit le type de contrat qui détermine leur relation de travail, le poste qu'elles occupent ou le lieu où elles effectuent leur travail ; et
- 02. Les administrateurs** qui ont été nommés dans d'autres sociétés sur proposition d'une société SALTO WECOSYSTEM, le cas échéant en fonction de la nature des fonctions exercées dans la société et dans tous les cas en respectant les dispositions des règlements externes ou internes qui leur sont applicables (y compris les règlements ou autres documents qui régissent leurs fonctions, droits ou obligations).

(collectivement, le **Personnel de SALTO WECOSYSTEM**).

Tous les membres du **Personnel de SALTO WECOSYSTEM** doivent se conformer au Code et aux politiques et procédures opérationnelles qui en découlent.

- Tous les tiers** avec lesquels SALTO WECOSYSTEM entretient une relation commerciale sont tenus de **respecter nos valeurs et de faire preuve d'un comportement éthique de haut niveau**. Nous nous efforcerons de leur communiquer nos attentes en ce qui concerne notre Code et de les encourager à adopter des principes et des pratiques similaires aux nôtres. En particulier, nous montrerons, dans la mesure du possible, notre engagement à transmettre nos valeurs aux fournisseurs avec lesquels nous travaillons.

Qui doit appliquer le Code ?

Le Code de conduite s'applique à toutes les personnes qui travaillent dans les entreprises et les succursales de SALTO WECOSYSTEM, ainsi qu'à leurs administrateurs (selon leurs fonctions), quelle que soit leur situation géographique ou fonctionnelle, et son contenu doit être connu et respecté par tous les employés.

1.3 Révision du Code de conduite

Le Code sera mis à jour périodiquement pour refléter les changements dans les lois, les politiques et les bonnes pratiques.

¹ L'application du Code de conduite ne doit en aucun cas être interprétée comme une limitation des droits des employés. Les obligations contenues dans le Code ne sont contraignantes que dans la mesure où elles sont compatibles avec les règles du droit du travail.

2. CADRE GÉNÉRAL DU RESPECT DES RÈGLES, DE NOS ENGAGEMENTS ET DU CODE DE CONDUITE

Code de
conduite

2.1 Nous agissons avec intégrité, transparence, rigueur et fiabilité.

> Le Code de conduite de SALTO WECOSYSTEM vise à promouvoir l'intégrité et la transparence dans la réalisation des activités des sociétés de notre Groupe et dans nos relations avec les tiers.

L'intégrité consiste à faire ce qui est juste. Non seulement en respectant les lois et les engagements, mais aussi en faisant preuve d'équité et d'éthique dans les domaines de responsabilité de chaque employé. Agir avec intégrité reflète positivement les valeurs et la réputation de SALTO WECOSYSTEM et de ses marques dans les pays où la société opère.

La confiance accordée à SALTO WECOSYSTEM par l'ensemble de ses parties prenantes est également étayée par les informations qu'elle fournit dans tous ses domaines d'activité. C'est pourquoi nous ne cherchons qu'à **fournir des informations transparentes, précises et fiables** qui instaurent la confiance et le respect mutuel entre les parties et évitent toute forme de tromperie ou d'action visant à déformer la réalité.

Nous **étendons cet engagement de société à tous nos domaines d'activité** : le respect de la santé et de la sécurité des personnes dans leur environnement de travail, le respect des droits de l'Homme, la durabilité et l'impact environnemental de nos activités, la sécurité et la qualité de nos produits, et la protection de la vie privée des personnes qui utilisent nos produits, entre autres.

À cette fin, nous **adoptons des mesures et des contrôles qui nous permettent de vérifier et d'améliorer nos processus**, y compris les procédures nécessaires pour éviter les conflits d'intérêts potentiels dans le cadre de nos activités.

> L'ensemble du Personnel de SALTO WECOSYSTEM est engagé. L'ensemble du Personnel de SALTO WECOSYSTEM doit se conformer à la loi, aux engagements de SALTO WECOSYSTEM envers les tiers, au présent Code et aux processus, procédures et politiques de SALTO WECOSYSTEM, en agissant avec intégrité et honnêteté dans le cadre de leurs responsabilités individuelles et en tant qu'employés ou administrateurs.

2.2 Nos responsabilités

> *Tous les membres du Personnel de SALTO WECOSYSTEM sont tenus d'exercer leurs fonctions conformément aux principes et aux valeurs de SALTO WECOSYSTEM et dans le strict respect de la loi.*

Pour ce faire, nous devons :

01.

Lire, comprendre et respecter les dispositions de notre Code et entreprendre le processus périodique requis par l'organisation pour assurer la sensibilisation et l'acceptation ;

02.

Connaître et respecter les lois et réglementations applicables dans les juridictions dans lesquelles nous opérons ;

03.

Faire preuve de bon sens, prendre en compte l'impact potentiel de nos actions et demander immédiatement conseil en cas de doute ;

04.

Veiller à ce que nous connaissions et appliquions les politiques internes de SALTO WECOSYSTEM ainsi que les procédures opérationnelles qui en découlent et qui sont pertinentes pour notre travail individuel ;

05.

Agir avec intégrité à tout moment afin de maintenir et de promouvoir la réputation de SALTO WECOSYSTEM dans toutes ses activités, quel que soit l'endroit où elle opère.

Certaines décisions sont faciles à prendre. Cependant, en cas de doute sur une action ou une décision liée au travail, nous devons nous poser les questions suivantes :

- > Cette action est-elle conforme au Code et aux valeurs, politiques et procédures de SALTO WECOSYSTEM ?
- > Est-ce légal ?
- > Est-ce juste, éthique et moralement acceptable ? Que me dit mon intuition ?
- > Cela donnera-t-il une bonne image de moi et de SALTO WECOSYSTEM ?
- > S'il s'agissait d'un journal ou d'un autre média, aurais-je envie de le lire ?
- > Cette situation peut-elle être perçue comme un conflit d'intérêts ?
- > Cette action (ou omission) pourrait-elle mettre en danger la santé, la sécurité ou le bien-être d'une autre personne ?

Si la réponse n'est pas claire ou évidente, ou si la personne n'est pas à l'aise avec sa réponse, demandez conseil avant d'agir.

> Qu'attend-on de l'équipe de direction et des chefs de service ? Promouvoir, par leur propre comportement, la collaboration et la diffusion d'une véritable culture de l'éthique, de l'intégrité et de la conformité, garantissant ainsi un environnement de travail positif dans lequel les personnes sont traitées avec dignité et respect.

Les chefs de service et l'équipe de direction doivent toujours être des modèles de comportement approprié et assumer des responsabilités supplémentaires :

01.

Montrer l'exemple et toujours respecter les règles de notre Code.

02.

Veiller à ce que nos collaborateurs ou partenaires comprennent leurs responsabilités en vertu du Code et des autres politiques et procédures du Groupe en encourageant leur participation à des formations en rapport avec leurs fonctions.

03.

Créer des occasions de parler du Code avec nos collaborateurs ou partenaires, en soulignant l'importance de l'éthique et de la conformité, et en veillant à ce qu'ils se sentent à l'aise et protégés pour soulever des questions de bonne foi, sans crainte de représailles.

04.

Ne pas encourager le Personnel de SALTO WECOSYSTEM à obtenir des résultats commerciaux au détriment d'une conduite éthique ou du respect du Code ou de la loi.

05.

Superviser nos collaborateurs ou partenaires de manière appropriée afin de prévenir les comportements contraires aux règles internes ou externes applicables, et assurer un suivi approprié lorsqu'il existe des preuves manifestes ou des soupçons d'une éventuelle mauvaise conduite, sans jamais ignorer un comportement suspect.

06.

Évaluer la conduite par rapport au Code et aux autres politiques du Groupe lors de l'évaluation des collaborateurs ou des partenaires.

Comment répondre aux questions et aux préoccupations liées au Code :

- > Écoutez attentivement et accordez toute votre attention aux collaborateurs de l'équipe.
- > Demandez des éclaircissements et des informations supplémentaires. Répondez à toutes les questions dans la mesure du possible, mais ne vous sentez pas obligé de donner une réponse immédiate.
- > Demandez de l'aide si nécessaire. Si le collaborateur de l'équipe a un problème ou une question dont vous ne connaissez pas la réponse, signalez-le à l'Organe de conformité par le biais du Canal de consultation approprié (voir section 2.5).

2.3 Respect de la loi et des engagements pris

> *SALTO WECOSYSTEM opère partout dans le monde : nous sommes donc soumis aux lois et réglementations de différentes juridictions.*

Par conséquent, toutes nos activités commerciales doivent être menées en stricte conformité avec les lois et règlements en vigueur dans les juridictions où nous opérons : **toute conduite illégale est strictement interdite.**

Si les lois et réglementations locales autorisent une conduite incompatible avec notre Code, c'est ce dernier qui prévaut. **Si une procédure prévue par le Code ou par les règles internes d'application du Code est en contradiction avec la loi en vigueur, la loi prévaut sur les dispositions du Code.**

En cas de conflit ou de **question sur l'application ou l'interprétation d'une loi ou d'un règlement, il convient de s'adresser au service juridique** avant de prendre une décision ou d'entreprendre une action.

> **Collaboration avec les autorités:** SALTO WECOSYSTEM s'engage à coopérer pleinement à toute enquête, inspection, procédure ou demande d'information envoyée par les autorités compétentes.

- Si vous avez connaissance de telles actions, **informez** le service juridique avant d'entreprendre toute action ou de prendre tout engagement.
- **Ne jamais détruire ou modifier des documents avant** une enquête, une inspection, une procédure ou une action administrative, **ni faire de déclarations trompeuses ou fausses** au cours de ces actions. Ceci s'applique même si ces procédures n'ont pas encore eu lieu et n'ont pas encore été annoncées, et même si ces enquêtes ou procédures n'en sont encore qu'au stade de la compilation d'informations.
- **Ne pas contraindre ni exercer de pression sur le Personnel de SALTO WECOSYSTEM** à agir contrairement à ce principe.

> *Les engagements envers les tiers doivent être respectés comme s'il s'agissait d'une loi.*

En outre, le **Personnel de SALTO WECOSYSTEM** doit respecter pleinement les **obligations et engagements assumés par SALTO WECOSYSTEM dans ses relations contractuelles avec des tiers, ainsi que les coutumes et bonnes pratiques des pays** dans lesquels la société opère.

2.4 Violation de notre Code

> *Chacun d'entre nous, en tant que membre du Personnel de SALTO WECOSYSTEM, est responsable du respect des valeurs et du Code de conduite du Groupe.*

Le non-respect de notre Code et des politiques et procédures opérationnelles qui en découlent peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement, la résiliation ou le non-renouvellement d'un contrat, ou des mesures conduisant à l'exclusion d'une personne de l'équipe de direction ou de l'organe de gouvernance.

SALTO WECOSYSTEM dispose d'un **système disciplinaire qui est interprété de manière proportionnée**, visant à appliquer des mesures disciplinaires adaptées à la nature et aux circonstances de chaque comportement contraire au Code.

01.

Les infractions **de nature plus grave peuvent entraîner des sanctions sévères**, y compris la suspension de l'emploi sans rémunération ou même le licenciement.

02.

En outre, **SALTO WECOSYSTEM se réserve le droit** de prendre d'autres mesures, y compris des procédures judiciaires, à l'encontre de toute personne ayant participé à des activités illégales ou contraires au Code, ou en ayant bénéficié, **afin de récupérer les dommages subis par SALTO WECOSYSTEM** et toute somme ou prestation indûment payée ou perçue.

Assurez-vous de disposer des autorisations nécessaires :

Le Code, les politiques ou les procédures peuvent nécessiter de telles approbations écrites. Veillez donc à les obtenir, ainsi que tout renouvellement, afin d'éviter tout problème d'interprétation ou de futurs conflits du travail.

N'oubliez pas

Aucun membre du personnel de SALTO WECOSYSTEM, quelle que soit sa position au sein de SALTO WECOSYSTEM, n'est autorisé à enfreindre ces principes ou à exiger d'un collaborateur un comportement contraire à ces principes.

Par conséquent, les mauvaises pratiques fondées sur le respect des instructions d'un responsable ou sur l'ignorance du présent Code ne seront pas tolérées.

Il est plus facile d'assurer le respect du Code s'il est interprété de manière raisonnable et prudente, et si les personnes choisissent toujours de poser des questions en cas de doute.

2.5 La fonction de conformité. Organes de conformité et Canaux de consultation

- Le conseil d'administration de Salto, en tant que société mère de SALTO WECOSYSTEM, considère la conformité comme un domaine clé de la stratégie commerciale de SALTO WECOSYSTEM. La conformité signifie non seulement le respect de la législation applicable aux sociétés de SALTO WECOSYSTEM et en vigueur à tout moment, mais aussi le respect des règles et règlements internes de SALTO WECOSYSTEM et des bonnes pratiques et principes éthiques des affaires.

C'est pourquoi SALTO WECOSYSTEM a jugé essentiel de mettre au point un système complet visant à garantir que toutes les sociétés SALTO WECOSYSTEM et tout le Personnel de SALTO WECOSYSTEM agissent conformément aux réglementations en vigueur et aux bonnes pratiques commerciales éthiques (**le Système de conformité**).

- Le conseil d'administration de Salto a chargé les Organes de conformité de mettre en œuvre, de gérer et de superviser le Système de conformité, entre autres fonctions, dont le présent Code de conduite fait partie intégrante et indissociable.
- Par conséquent, les Organes de conformité ont pour mission de promouvoir la connaissance et l'application du Code de conduite et de **vous aider à résoudre toute question** concernant l'interprétation qui peut survenir dans le cadre de leurs attributions. Veuillez vous adresser à ces Organes qui vous aideront à appliquer le Code et posez vos questions sur le **Code à l'Organe de conformité par l'intermédiaire du Canal de consultation approprié**, accessible via l'intranet.
- Les **Organes de conformité** de SALTO WECOSYSTEM sont composés de :
 01. Le **Comité d'intégrité de l'entreprise**, qui est un organe au niveau de l'entreprise créé par Salto et composé des personnes occupant les postes suivants :
 - > Directeur du personnel.
 - > Directeur financier.
 - > Responsable de la sécurité.
 - > Directeur juridique.
 02. Des **responsables locaux** de la conformité peuvent également exister dans certaines filiales de SALTO WECOSYSTEM, en fonction des caractéristiques spécifiques de ces sociétés (pertinence, nationalité ou contexte). Dans ce cas, ces personnes agissent de manière cohérente en coordination avec le Comité d'intégrité de l'entreprise.

2.6 Système interne de signalement de SALTO WECOSYSTEM et Canaux d'éthique de SALTO WECOSYSTEM

> Dans le cadre de notre culture de conformité et d'éthique commerciale, nous avons mis en place un système interne de signalement des infractions, qui vise à doter SALTO WECOSYSTEM d'outils et de procédures efficaces pour permettre la communication, la détection, le contrôle et la surveillance des violations ou infractions potentielles. Nos Canaux d'éthique s'intègrent dans le cadre de ce système.

Les **Canaux d'éthique** sont les canaux de communication intégrés de temps à autre dans le système interne de signalement de SALTO WECOSYSTEM pour permettre de communiquer certaines infractions conformément aux dispositions de la réglementation applicable.

Vous pouvez consulter [ici](#) à tout moment les Canaux d'éthique existants, intégrés dans le système interne de signalement de SALTO WECOSYSTEM, ainsi que les personnes responsables de leur gestion.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les principes qui s'appliquent au système interne de signalement et aux Canaux d'éthique de SALTO WECOSYSTEM, vous pouvez consulter notre **Politique relative au système interne de signalement**. Vous y trouverez également plus de détails sur les garanties de protection applicables au déclarant.

En outre, dans la **Procédure relative aux canaux d'éthique**, vous trouverez de plus amples informations sur la manière d'utiliser les Canaux d'éthique et sur les fins auxquelles elles sont destinées, ainsi que sur le processus de gestion et d'investigation des informations que nous recevons par ce biais.

3. ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Code de
conduite

> Dans l'exercice de nos activités au sein de SALTO WECOSYSTEM, nous veillons à toujours agir dans le meilleur intérêt de SALTO WECOSYSTEM. Par conséquent, nous évitons tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent dans l'exercice de nos responsabilités.

Dans le cadre de nos activités, nous pouvons nous trouver dans des situations de conflit d'intérêts qui, selon les circonstances, peuvent être réelles, potentielles ou apparentes, comme expliqué ci-dessous :

01.

Un **conflit d'intérêts potentiel** survient lorsqu'il existe une possibilité raisonnable que le jugement, l'objectivité ou l'indépendance d'une personne soient affectés à l'avenir par un conflit entre ses intérêts personnels et ses obligations professionnelles.

02.

Un **conflit d'intérêts réel** survient lorsqu'un conflit d'intérêts potentiel se matérialise, c'est-à-dire lorsque le jugement, l'objectivité ou l'indépendance d'une personne ont été affectés par un conflit entre ses intérêts personnels et ses obligations professionnelles.

03.

Il existe un **conflit d'intérêts apparent** lorsqu'une personne observant une situation donnée peut raisonnablement conclure à l'existence d'un conflit d'intérêts réel ou potentiel, même si ce n'est pas le cas.

Notre Code fournit des lignes directrices pour certaines situations courantes de conflit d'intérêts. Le Code ne peut pas couvrir tous les conflits d'intérêts possibles, il faut donc faire preuve de **bon sens** et demander conseil en cas de doute.

En tout état de cause, si vous pensez vous trouver dans une situation de conflit d'intérêts (potentiel, réel ou apparent), **informez-en** votre chef de service et, si vous avez des doutes sur la manière de résoudre le problème, demandez à l'Organe de conformité.

Exemples pratiques

Exercer des activités ou de tâches qui sont en conflit ou incompatibles entre elles dans l'exercice de nos fonctions chez SALTO WECOSYSTEM (par exemple, la personne qui demande la fourniture de biens ou de services est la même que celle qui approuve les transactions de fourniture).

S'engager dans d'autres activités professionnelles secondaires qui limitent notre capacité à exercer nos fonctions pour SALTO WECOSYSTEM.

Accepter un poste au sein d'un organe d'administration ou de gestion d'une organisation dont l'activité est en concurrence ou peut être en concurrence avec celle de SALTO WECOSYSTEM sans en avoir informé l'Organe de conformité ou avoir obtenu son approbation.

Avoir un intérêt financier significatif, direct ou indirect, dans une société externe qui a ou cherche à établir une relation d'affaires avec une société de SALTO WECOSYSTEM ou qui est un concurrent.

Avoir une participation directe ou indirecte significative (plus de 5 %) dans une activité commerciale ou financière externe qui est actuellement ou potentiellement en concurrence avec celle de SALTO WECOSYSTEM.

Être directement ou indirectement impliqué dans une entreprise externe qui offre des services ou a une relation commerciale avec SALTO WECOSYSTEM. Ceci est particulièrement important lorsqu'il existe une possibilité de traitement préférentiel en raison de notre position dans SALTO WECOSYSTEM.

Conduire des affaires au nom de SALTO WECOSYSTEM avec des membres de sa famille ou avec une organisation commerciale avec laquelle un employé de Salto ou un membre de sa famille est associé, à moins que la relation avec cette société n'ait été divulguée avant la conclusion d'un accord. Dans ce cas, une décision spécifique de non-objection doit être prise.

3.1 Lors de l'exécution de nos tâches

> *Toujours agir dans le meilleur intérêt de SALTO WECOSYSTEM dans l'exercice de nos fonctions.*

- 01. Veiller à ce que certaines décisions**, telles que la sélection des fournisseurs ou leurs autorisations de paiement, **ne reviennent pas à la même personne par erreur ou par omission.**
- 02. Veiller tout particulièrement, lors de la sélection ou de la négociation avec un fournisseur au nom de SALTO WECOSYSTEM**, à ce que nos intérêts et relations personnels n'interfèrent pas ou ne semblent pas interférer avec notre capacité à prendre des décisions dans le meilleur intérêt de SALTO WECOSYSTEM.
- 03. Respecter toujours les procédures de passation de marchés de SALTO WECOSYSTEM.**
- 04. Divulguer tout conflit d'intérêts potentiel** afin de garantir que la décision prise est exempte de toute forme de partialité.

Détermination du conflit d'intérêts

Dans toute situation de conflit d'intérêts potentiel, posez-vous la question :

- > Mes intérêts personnels pourraient-ils interférer avec ceux de SALTO WECOSYSTEM ?
- > Cela pourrait-il être perçu comme tel par d'autres personnes, à l'intérieur ou à l'extérieur de SALTO WECOSYSTEM ?
- > Si vous n'êtes pas sûr de la réponse, demandez conseil.

3.2 Relations personnelles sur le lieu de travail

> SALTO WECOSYSTEM autorise l'emploi de membres de la famille et de personnes ayant une relation personnelle avec un autre employé, à condition qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent.

Les relations personnelles sur le lieu de travail **ne doivent pas influencer notre capacité à agir dans le meilleur intérêt de SALTO WECOSYSTEM et ne doivent pas affecter les relations de travail**. Les décisions en matière d'emploi doivent être fondées sur les qualifications, les performances, les compétences et l'expérience.

Si une relation avec un membre de la famille ou une autre personne donne lieu à un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, **nous devons divulguer ces conflits**. Lorsque des relations personnelles susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts sont signalées au chef de service ou au service du Personnel, la question est traitée **avec la plus grande discrétion et la plus grande confidentialité**, tandis que des changements appropriés seront apportés en interne aux rôles de chaque personne impliquée afin d'atténuer tout conflit potentiel.

Dans ce contexte, voici quelques exemples de conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents :

- > Exercer notre rôle sous la supervision directe ou indirecte d'un membre de la famille ou d'une personne avec laquelle nous avons une relation personnelle ;
- > Influencer un employé au profit ou au détriment d'un membre de sa famille ou d'une personne avec laquelle nous avons une relation personnelle ;
- > Exercer notre rôle de superviseur direct ou indirect d'un membre de la famille ou d'une personne avec laquelle nous avons une relation personnelle ;
- > Utiliser notre position pour exercer une influence sur un membre de la famille ou une personne avec laquelle nous avons une relation personnelle.

3.3 Investissements dans d'autres sociétés liées à SALTO WECOSYSTEM

> Éviter les investissements ou les transactions qui affectent, peuvent affecter ou semblent affecter notre prise de décision au nom de SALTO WECOSYSTEM.

Si nous avons la capacité de négocier avec une entreprise dans le cadre de votre travail, nous ne pouvons avoir aucun intérêt financier dans la transaction autre que celui de SALTO WECOSYSTEM, **sans l'accord écrit préalable de l'Organe de conformité.** Si nous sommes membres de l'équipe de direction ou de l'organe de gouvernance, notre participation à une telle transaction doit également être approuvée par le conseil d'administration de Salto.

Investissements qui, entre autres, ne sont pas concernés par le Code

Ces restrictions sur les transactions dans lesquelles un employé détient une participation ne s'appliquent pas aux fonds d'investissement, aux participations dans des sociétés cotées en Bourse ou à des investissements similaires dans lesquels l'employé n'exerce pas un contrôle direct sur ces investissements.

3.4 Travailler simultanément dans d'autres entreprises ou détenir une participation dans d'autres entreprises

> En général, nous pouvons être employés en dehors de SALTO WECOSYSTEM, y compris en tant que membre de l'équipe de direction ou du conseil d'administration, et détenir des participations dans d'autres sociétés, tant que cela n'interfère pas avec notre capacité à faire notre travail.

Dans ces situations, il convient de se référer aux politiques et contrats de travail, qui peuvent imposer des restrictions supplémentaires en fonction de la responsabilité assumée au sein de SALTO WECOSYSTEM.

En tout état de cause, **il n'est pas permis de détenir plus de 5 % du capital social, d'être employé, de faire partie du conseil d'administration ou de fournir des services ou de recevoir des paiements de la part de sociétés qui sont ou pourraient être en concurrence avec les activités de SALTO WECOSYSTEM.** Dans ce cas, nous devons en informer au préalable l'Organe de conformité de la société SALTO WECOSYSTEM dans laquelle nous travaillons et attendre que l'Organe de conformité vous notifie sa décision.

L'approbation écrite préalable de l'Organe de conformité de la société SALTO WECOSYSTEM dans laquelle nous sommes employés doit également être obtenue **avant d'accepter des paiements, le remboursement des frais ou tout autre paiement** pour la participation à des séminaires, conférences ou présentations en dehors de l'entreprise, lorsque :

01. Notre présence à un tel événement s'inscrirait dans le cadre de notre travail avec SALTO WECOSYSTEM ;
02. La présentation ou le discours décrit notre travail à SALTO WECOSYSTEM ; ou
03. Nous sommes formellement identifiés dans le discours ou la présentation comme un employé de SALTO WECOSYSTEM.

3.5 Relations avec la famille et les amis

> Nous pouvons avoir des amis ou des membres de notre famille qui sont des clients ou des fournisseurs de SALTO WECOSYSTEM, ou qui sont employés ou ont des participations dans des sociétés qui sont des clients ou des fournisseurs. Si nous traitons avec un tel client ou fournisseur, nous devons nous assurer que notre relation n'affecte pas ou ne semble pas affecter notre capacité à agir dans le meilleur intérêt de SALTO WECOSYSTEM.

Si nous avons des doutes sur le fait que cette relation puisse poser **problème, nous devons en informer notre chef de service et l'Organe de conformité** afin qu'ils puissent garantir la transparence des relations d'affaires.

Le fait qu'un de nos amis ou un membre de notre famille soit un client ou un fournisseur de SALTO WECOSYSTEM, ou qu'il **travaille pour des clients ou des fournisseurs de SALTO WECOSYSTEM** ou qu'il investisse dans ceux-ci, ne constitue pas un conflit d'intérêts, sauf si :

01. Nous avons le pouvoir et la capacité de négocier directement avec ces entreprises et/ou ;
02. Un membre de notre famille ou un ami traite directement avec SALTO WECOSYSTEM.

Le fait que des **membres de la famille ou des amis soient clients ou fournissent SALTO WECOSYSTEM, ou travaillent ou investissent dans les clients ou fournisseurs de SALTO WECOSYSTEM** ne constitue pas un conflit d'intérêts, sauf si :

01. L'employé de SALTO WECOSYSTEM a l'autorité et la capacité de négocier directement avec ces entreprises ou ;
02. Un membre de notre famille ou un ami traite directement avec SALTO WECOSYSTEM.

Dans ce cas, **l'approbation écrite préalable de l'Organe de conformité** est requise et doit être renouvelée chaque année.

Qui est considéré comme un parent au sens du Code ?

- > Le conjoint ou la personne ayant une relation affective analogue, les parents, les frères et sœurs, les grands-parents, les enfants, les petits-enfants et la belle-famille.
- > Tout autre membre de la famille avec lequel nous vivons ou qui dépend directement ou indirectement de nous sur le plan financier.
- > Même lorsque nous négocions avec des membres de la famille qui ne sont pas inclus dans cette définition, nous devons veiller à ce que notre relation n'interfère pas ou ne semble pas interférer avec notre capacité à agir dans le meilleur intérêt de SALTO WECOSYSTEM.

Exemples pratiques

Sélection des fournisseurs

Q: Mon travail consiste à sélectionner un fournisseur pour SALTO WECOSYSTEM. L'un des fournisseurs du processus de sélection est une entreprise appartenant à mon conjoint. Dois-je prendre des précautions ?

R: Dans cette situation, les intérêts de votre conjoint dans l'autre société entrent en conflit, ou du moins semblent entrer en conflit, avec votre responsabilité de sélectionner le meilleur fournisseur pour SALTO WECOSYSTEM. Demandez conseil à votre chef de service ou à l'Organe de conformité. La meilleure option serait que vous ne soyez pas impliqué dans le processus de sélection et que quelqu'un d'autre au sein de SALTO WECOSYSTEM prenne cette décision.

Ma sœur

Q: Ma sœur travaille pour l'entreprise X, qui est cliente de SALTO WECOSYSTEM, mais elle n'est pas impliquée dans les affaires avec SALTO WECOSYSTEM. Je travaille au service commercial mais je n'ai eu aucun contact avec l'entreprise X. On me demande maintenant de gérer le compte de l'entreprise X. Que dois-je faire ?

R: Informez votre supérieur hiérarchique de l'emploi de votre sœur, car dans votre nouveau poste, vous aurez le pouvoir discrétionnaire de négocier avec l'entreprise X. Si le supérieur hiérarchique souhaite toujours que vous travailliez pour le compte de l'entreprise X, demandez l'autorisation écrite de l'Organe de conformité.

3.6 Offrir ou accepter des cadeaux, des repas, des divertissements et d'autres formes d'invitations.

> Vous pouvez offrir ou accepter des cadeaux, des repas ou des divertissements occasionnels à condition qu'ils soient non sollicités, d'une valeur raisonnable et conformes à la loi, au Code et à ses politiques et procédures opérationnelles établies.

Vous pouvez offrir ou accepter des cadeaux promotionnels, des articles gratuits ou des marques de courtoisie qui sont d'usage dans le monde des affaires, à condition que toutes les circonstances suivantes soient réunies :

01. Ils n'ont pas été sollicités.
02. Ils ont une valeur raisonnable.
03. Ils sont proportionnés aux circonstances sociales et à l'usage.
04. Ils sont réalisés de manière publique, ouverte et transparente.

Nous ne devons pas accepter ou donner quoi que ce soit qui, en raison de sa valeur, de sa nature, du moment choisi ou d'autres raisons, pourrait être perçu comme ayant été fait dans l'intention d'influencer les décisions professionnelles à prendre par la partie bénéficiaire, de recevoir un avantage indu, d'obtenir des affaires spécifiques ou un avantage commercial, ou d'obtenir un traitement favorable.

Nous ne devons en aucun cas offrir, accepter ou échanger des marques de courtoisie telles que des cadeaux, des repas ou des divertissements (quelles que soient leur valeur et les circonstances), si l'une des circonstances suivantes s'applique :

01. Ils sont offerts sous la forme d'espèces ou d'un équivalent en espèces, comme des cartes-cadeaux, des certificats, des bons, des coupons, des prêts, des actions, des options d'achat d'actions, etc. (quels qu'en soient les prix) ;
02. Ils pourraient raisonnablement être interprétés comme un traitement préférentiel, réel ou apparent, ou comme créant une obligation dans le chef du bénéficiaire ;
03. Ils sont offensants, de mauvais goût ou ne respectent pas l'engagement de respect mutuel ;
04. Ils enfreignent une loi, un règlement ou une règle, ou violent une règle ou une politique de l'organisation du destinataire ;
05. Ils pourraient être interprétés comme un moyen d'influencer un processus d'approvisionnement actif ou d'affecter une décision commerciale en suspens ;
06. Ils pourraient être interprétés comme un pot-de-vin ou un dessous-de-table ;
07. Ils font partie d'un accord, formel ou implicite, pour faire ou recevoir quelque chose en retour ;
08. Ils peuvent influencer le destinataire ou l'entreprise dans laquelle le destinataire est employé dans toute négociation commerciale
09. Ils sont luxueux ou extravagants ; ou
10. Ils se produisent fréquemment.

Code de
conduite

L'acceptation, l'offre ou l'échange de prestations de courtoisie telles que des cadeaux, des repas ou des divertissements qui ne sont pas conformes aux exigences susmentionnées doivent être approuvés par l'Organe de conformité et, s'ils ne le sont pas expressément, ils ne peuvent être ni acceptés ni exécutés.

Si l'on vous offre un cadeau ou toute autre forme de courtoisie qui va à l'encontre des dispositions de la présente section, vous devez **le refuser poliment et expliquer les règles de SALTO WECOSYSTEM en la matière.**

Si le retour d'un cadeau risque d'offenser le donateur ou si les circonstances dans lesquelles il a été offert ne permettent pas son retour, le cadeau peut être accepté après notification à l'Organe de conformité, et la **possibilité de faire don de l'article à une œuvre de bienfaisance ou de le distribuer ou de le tirer au sort pour les employés peut être discutée avec cette instance.**

N'oubliez pas que les cadeaux, les articles de faveur ou les marques de courtoisie **offerts aux membres de votre famille ou, à votre demande, à d'autres personnes ou à des organisations caritatives**, sont considérés comme vos propres cadeaux aux fins de la présente section.

N'oubliez pas

- > Soyez particulièrement vigilant lorsque vous offrez des marques de courtoisie à des fonctionnaires afin d'éviter que cela ne soit considéré comme un pot-de-vin (section 7).
- > N'utilisez pas les fonds ou moyens reçus pour couvrir vos dépenses et indemnités pour offrir de tels cadeaux, repas ou divertissements à des tiers. Tous les actes d'hospitalité doivent être enregistrés de manière complète et précise dans les comptes.

4. RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

> Chez SALTO WECOSYSTEM, nous estimons que nous avons une responsabilité envers notre environnement, tant en termes de sécurité et de qualité de nos produits que de contribution au bien-être de la société et au développement durable.

Nos **objectifs** commerciaux et **sociaux ne peuvent être atteints qu'avec le soutien et la participation inconditionnels du Personnel de SALTO WECOSYSTEM, le leadership efficace de l'équipe de direction** et le respect des lois, règles et procédures adoptées pour y parvenir.

- Chez SALTO WECOSYSTEM, le Personnel **s'engage à répondre de manière continue et durable aux besoins et aux attentes** de nos clients et des autres parties prenantes, ainsi qu'à préserver l'intégrité physique de notre personnel et de nos installations.
- À cette fin, **tous les membres du Groupe s'engagent à développer et à mettre en œuvre des politiques et des procédures opérationnelles qui renforcent cet engagement** à assurer la croissance soutenue de SALTO WECOSYSTEM, tout en minimisant les risques associés à nos opérations
- Nous croyons à la collaboration, dans les personnes et l'action sociale, qui sont les pierres angulaires de nos programmes de responsabilité sociale visant à **améliorer les conditions de vie des personnes et des communautés qui nous entourent, par le biais d'initiatives sociales liées au sport, à l'accessibilité et au financement de divers programmes sociaux dans le monde.**
- Notre objectif est d'inspirer et de permettre à chacun **de mieux vivre au quotidien, d'améliorer ses conditions de vie, sa santé et son éducation grâce au sport et de jouer un rôle actif dans notre environnement, tout en parrainant des programmes liés au sport adapté et à l'accessibilité.**

4.1 Engagement en faveur de la qualité et de la sécurité de nos produits

> Nous travaillons en permanence à l'amélioration de nos produits et de nos processus afin de nous assurer qu'ils sont pleinement conformes aux normes du marché et qu'ils garantissent une qualité et une sécurité maximales.

- C'est pourquoi nous **allouons les ressources nécessaires pour anticiper et répondre aux exigences de qualité** de nos clients, afin qu'ils soient toujours satisfaits. Nous nous concentrons sur la qualité de tous les appareils et de leurs composants à chaque étape du processus (conception, fabrication, chaîne d'approvisionnement, gestion de la qualité et fin de vie).
- Nous disposons d'un **système complet de gestion des processus de qualité** conforme aux normes internationales (ISO 9001:2015), basé sur l'amélioration continue et régulièrement audité, dans lequel la collaboration des fournisseurs et leur engagement sont essentiels.
- Notre **service clientèle** est l'un de nos meilleurs outils pour maintenir le niveau de satisfaction des clients à un niveau élevé et pour gérer et résoudre les réclamations que nous recevons.

4.2 Engagement en faveur de l'environnement et du développement durable

> Nous nous engageons à protéger l'environnement et à mener nos activités commerciales d'une manière durable et respectueuse de l'environnement.

- Nous intégrons un comportement respectueux de l'environnement dans nos actions et le considérons comme un facteur **important à long terme pour l'amélioration de notre activité et la réduction de l'impact environnemental de nos activités.**
- **Nous donnons la priorité à nos investissements et à nos ressources** dans des projets qui tiennent compte de leur impact sur la chaîne de valeur et sur notre environnement. Nous cherchons à économiser les ressources naturelles et à réduire la production de déchets (en réutilisant et en recyclant dans la mesure du possible) **afin de parvenir à une croissance durable et responsable.**
- Nous disposons d'un **système complet de gestion des processus de protection de l'environnement conforme aux normes internationales (ISO 14001:2015)**, basé sur l'amélioration continue et régulièrement audité, dans lequel la collaboration des fournisseurs est essentielle.

4.3 Parrainage et dons

> SALTO WECOSYSTEM s'engage à créer des avantages durables pour les communautés locales dans lesquelles nous vivons et opérons et dans d'autres parties du monde.

Nous apportons des contributions volontaires sous forme de **dons ou de parrainage de manière transparente et sans rien attendre en retour**, toujours dans le cadre légal respectif et conformément aux règles internes existantes.

- 01. Le parrainage** consiste à soutenir des personnes, des entreprises et des organisations par des contributions financières ou en nature, afin de promouvoir et de faire connaître notre marque et nos produits.
- 02. Les dons** sont des contributions volontaires (en espèces ou en nature) faites par SALTO WECOSYSTEM à des organisations tierces, pour lesquelles des avantages fiscaux peuvent parfois être obtenus.

N'oubliez pas

Dans le cadre du parrainage et des dons, des situations pouvant être considérées comme des pratiques de corruption peuvent se présenter. Il convient donc de vérifier la section 7 du Code pour éviter de telles situations.

Lignes directrices pour l'action :

- > Il est interdit d'utiliser le parrainage ou les dons à des fins illégales ou pour obtenir des avantages illégitimes pour SALTO WECOSYSTEM.
- > Tous les parrainages et dons doivent être effectués de manière transparente.
- > Tous les parrainages et dons doivent être autorisés par l'organisme approprié (en suivant les canaux d'approbation mis en place au sein de chaque société SALTO WECOSYSTEM pour approuver les dépenses de marketing) et doivent être dûment documentés et enregistrés dans les comptes.
- > Le parrainage et les dons ne doivent pas nuire à l'image de SALTO WECOSYSTEM.
- > Les paiements ne peuvent pas être effectués sur des comptes personnels.
- > Toutes les actions doivent être conformes aux principes et aux valeurs de SALTO WECOSYSTEM.
- > Tout parrainage doit poursuivre un objectif commercial défini. En cas de doute, veuillez vous adresser à l'Organe de conformité.

Nous collaborons activement avec des initiatives sociales publiques et privées qui partagent notre intérêt **pour les activités sportives destinées à toute personne ayant un handicap physique**, et nous travaillons avec des personnes qui partagent notre passion pour l'aide aux autres et **la création de villes et de bâtiments adaptés et accessibles à tous**.

Toutes ces institutions ont été soigneusement sélectionnées parce qu'elles partagent nos valeurs et ont **une réputation d'honnêteté et d'intégrité, et qu'elles savent gérer leurs ressources**.

Exemples pratiques

Je suis chargé de gérer le budget d'un projet déjà en cours à l'étranger. Pendant le projet, un fonctionnaire me dit que si je fais un don à leur fondation privée, cela accélérera considérablement le projet.

Comment dois-je réagir ?

En rejetant la proposition.

En documentant l'incident et en le signalant à l'Organe de conformité.

En notant si le rejet de la proposition a un impact direct sur les relations futures avec le gouvernement lors de la mise en œuvre du projet.

Si vous rencontrez des difficultés dans la mise en œuvre du projet en raison du rejet de la proposition, vous devez discuter de la marche à suivre avec votre chef de service et, dans tous les cas, en référer à la personne hiérarchiquement supérieure au fonctionnaire en question.

5. LES PERSONNES AU TRAVAIL

> Les personnes sont notre priorité. En prenant soin les uns des autres et en favorisant notre développement, nous nous efforçons d'être une entreprise attrayante. Nous nous engageons à construire une culture de collaboration où chacun apprécie le voyage que nous faisons ensemble.

Notre environnement de travail est respectueux, égalitaire, diversifié et inclusif.

Une valeur fondamentale détermine les relations de SALTO WECOSYSTEM avec son personnel: **traiter les personnes de manière équitable, avec dignité et en leur accordant la priorité sur toutes les autres questions.**

Notre engagement est de construire des relations entre les personnes qui sont régies par le respect mutuel, la tolérance, l'amitié et la solidarité, en créant des **environnements de travail sûrs, où l'égalité des chances, le développement professionnel et la récompense de l'engagement envers les objectifs et les valeurs de SALTO WECOSYSTEM sont d'une importance primordiale.**

5.1 Les droits de l'Homme

> Nous pensons que tous les êtres humains doivent être traités avec dignité, justice et respect. SALTO WECOSYSTEM s'engage à s'efforcer de protéger et de sauvegarder les droits de l'Homme dans toutes ses activités à travers le monde et à veiller à ce que SALTO WECOSYSTEM ne se rende complice d'aucun acte de violation des droits de l'Homme.

Nous ne devons pas nous engager dans des activités qui favorisent les violations des droits de l'Homme ou qui soutiennent la traite des êtres humains ou le recours au travail forcé ou au travail des enfants.

De même, nous ne devons pas nouer de relations commerciales avec une personne ou une entreprise qui ne respecte pas nos principes en matière de droits de l'Homme ou qui a été impliquée dans un cas de violation des droits de l'Homme ou de travail des enfants.

5.2 Égalité des chances, diversité et inclusion

> Chez SALTO WECOSYSTEM, nous pensons que la diversité est l'une des plus grandes forces de nos équipes.

Nous nous engageons à promouvoir l'égalité des chances et à garantir l'inclusion sociale dans toutes nos activités.

Nous avons une culture d'entreprise inclusive qui **promeut l'égalité des chances et la diversité en termes de genre, de nationalité, de race, d'origine sociale, d'âge et d'aptitudes.**

En particulier, SALTO WECOSYSTEM promouvra **l'égalité de traitement de chacun** en ce qui concerne l'accès à l'emploi, la formation, la promotion et les conditions de travail.

5.3 Respect mutuel sur le lieu de travail

> SALTO WECOSYSTEM respecte toujours toutes les parties prenantes. Nos activités quotidiennes nous obligent à interagir avec des personnes d'origines ethniques, de cultures, de religions, de convictions politiques, d'âges, de genres, de handicaps et d'orientations sexuelles différents

Nous interdisons et condamnons tout comportement ou action entraînant une discrimination, un harcèlement ou une violence de quelque nature que ce soit.

01. Discrimination :

C'est le cas lorsqu'une personne ou un groupe de personnes est traité différemment ou négativement en raison de ses traits personnels, de ses croyances ou de tout autre motif interdit par la loi, y compris la nationalité ou l'origine ethnique, la culture, la religion, les convictions politiques, l'âge, le handicap physique ou mental, le sexe ou l'orientation sexuelle. **SALTO WECOSYSTEM ne tolère pas la discrimination.**

02. Le harcèlement :

Le harcèlement, quel qu'en soit le motif, est un comportement abusif se manifestant par des conduites, des paroles, des actes, des gestes ou des écrits ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, dégradant ou offensant. Il peut prendre différentes formes : le harcèlement sexuel, le harcèlement psychologique, le harcèlement au travail ou le harcèlement fondé sur le sexe. **SALTO WECOSYSTEM ne tolère pas le harcèlement.**

03. La violence :

Il s'agit de l'utilisation de la force physique qui cause ou est susceptible de causer des blessures physiques, ou de toute action, tout comportement ou tout commentaire qui pourrait raisonnablement être perçu comme une menace pour la sécurité physique ou l'intégrité d'une personne. **La violence n'est pas tolérée par SALTO WECOSYSTEM.**

La violence, les agressions, les menaces et autres incidents

Les agressions physiques, les menaces et autres incidents liés à la violence qui se produisent sur notre lieu de travail doivent être signalés aux autorités compétentes.

Si quelqu'un est victime de discrimination, de harcèlement ou de violence sur le lieu de travail, ou s'il est témoin d'une telle situation à l'égard d'une autre personne, il doit le signaler immédiatement par le biais du Canal d'éthique ou de tout autre canal spécifique qui aurait été approuvé à cet effet en exécution de protocoles spécifiques sur ces questions dans l'une des entreprises de SALTO WECOSYSTEM.

5.4 Santé et sécurité

> La sécurité des personnes est de la plus haute importance dans tous nos projets. SALTO WECOSYSTEM s'engage à fournir des environnements de travail sûrs et sains sur tous ses sites.

SALTO WECOSYSTEM veille à ce que les lois en vigueur concernant la santé et la sécurité sur le lieu de travail soient considérées comme une norme minimale dans tous les domaines où SALTO WECOSYSTEM exerce ses activités. Notre objectif est le suivant :

- 01. Veiller à ce que les risques pour la sécurité soient identifiés et réduits** afin de fournir un environnement de travail sûr et sécurisé à l'ensemble du Personnel de SALTO WECOSYSTEM.
- 02. Créer un environnement de travail exempt de toute blessure.**

N'oubliez pas

Tous les employés de SALTO WECOSYSTEM doivent être vigilants afin de réduire la fréquence et la gravité des incidents et des blessures, et d'identifier, de signaler et d'éliminer les conditions dangereuses sur le lieu de travail.

Nous avons tous une responsabilité en matière de santé et de sécurité au travail.

Nous nous engageons à assurer la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être physique de tous les employés et de toutes les personnes en contact avec SALTO WECOSYSTEM **en identifiant les situations dangereuses, en évaluant les risques et en éliminant les dangers sur le lieu de travail.**

Nous exigeons de nos partenaires et fournisseurs qu'ils respectent nos principes en matière de santé et de sécurité au travail et de droits de l'Homme.

5.5 Drogues et alcool

> La consommation de drogues ou d'alcool nuit à nos performances professionnelles, à l'environnement de travail et à la sécurité des autres employés, des tiers et du grand public.

Les employés ne doivent pas être affectés par la consommation de drogues ou d'alcool dans l'exercice de leurs fonctions ou pendant les périodes de repos. De plus, **l'utilisation, la vente, l'achat ou la possession de drogues sur le lieu de travail sont strictement interdits.**

En outre, **la consommation, la vente, l'achat ou le service de boissons alcoolisées sont interdits dans toutes les installations de SALTO WECOSYSTEM, sauf lors d'événements spéciaux et extraordinaires en dehors des heures de travail qui ont été autorisés par un membre de l'équipe de direction (et sous réserve des lois locales applicables).**

5.6 Informations personnelles et privées

> SALTO WECOSYSTEM s'engage à respecter la réglementation en matière de protection de la vie privée et des données à caractère personnel et à adopter des mesures de sécurité techniques et organisationnelles adaptées au risque.

SALTO WECOSYSTEM **respecte pleinement la vie privée et l'intimité** du Personnel de SALTO WECOSYSTEM et s'engage à traiter leurs informations personnelles conformément aux différentes exigences légales, techniques et **organisationnelles qui peuvent s'appliquer**.

L'ensemble du Personnel de SALTO WECOSYSTEM doit être prudent et discret en ce qui concerne les informations personnelles. Par conséquent, il est interdit au Personnel de SALTO WECOSYSTEM de traiter des données à caractère personnel sans la légitimité correspondante, de donner accès à des tiers à ces données d'une manière inappropriée et, en particulier, de divulguer des informations ou des documents sensibles et/ou confidentiels.

La collecte, l'utilisation et le traitement des **données à caractère personnel** dans le cadre des relations commerciales avec les fournisseurs et les clients doivent être effectués de manière à garantir le droit à la vie privée des personnes concernées et le respect de la législation sur la protection des données à caractère personnel, ainsi que les droits prévus par la législation sur les services de la société de l'information et le commerce électronique et d'autres dispositions éventuellement applicables.

6. BONNES PRATIQUES COMMERCIALES

> SALTO WECOSYSTEM est très compétitif sur tous ses marchés et toutes ses activités commerciales sont menées dans le strict respect des normes en vigueur. Tout comportement illégal est strictement interdit. En cas de doute, vérifiez toujours auprès du service juridique ou de l'Organe de conformité.

6.1 Protection de la concurrence et règles antitrust

Les règles de **concurrence et les règles antitrust** peuvent varier d'une juridiction à l'autre, bien qu'en général elles soient **conçues pour soutenir une concurrence libre et ouverte sur le marché.**

Exercez vos activités professionnelles dans le respect de la libre concurrence et évitez les comportements qui restreignent illégalement la concurrence ou qui pourraient être considérés comme de la concurrence déloyale.

Parmi **les exemples** de comportements interdits, on peut citer tout type d'accord (pas nécessairement écrit) avec des concurrents visant à :

01. Fixer ou contrôler les prix, les conditions ou les modalités ;
02. Restreindre la concurrence ou les relations avec les fournisseurs et les clients ;
03. Partager, diviser ou attribuer des clients, des marchés ou des zones géographiques entre SALTO WECOSYSTEM et des concurrents ;
04. Ne pas présenter d'offre, retirer une offre ou présenter une offre fictive à laquelle le projet ne sera manifestement pas attribué.

Exemples pratiques

Nous ne devons pas nous engager dans une activité qui pourrait raisonnablement être perçue comme non compétitive, abusive ou déloyale.

Nous ne devons pas tenter d'obtenir des informations sur les concurrents par des pratiques illégales (espionnage industriel, corruption, vol, espionnage électronique, etc.)

Nous devons éviter de faire des déclarations fausses ou trompeuses sur les concurrents ou leurs services.

6.2 Relations avec les fournisseurs et les clients

Nos relations avec les fournisseurs et les clients sont régies par les principes de **respect, de transparence et d'information**. Notre objectif est de fournir des services et des produits d'une qualité égale ou supérieure aux exigences et aux normes de qualité établies par la loi, et nous serons compétitifs sur le marché et mènerons nos activités de marketing et de vente sur la base des mérites de nos produits et de nos services.

Nous garantissons que nous respecterons les **obligations de confidentialité** assumées à l'égard des informations confidentielles détenues par les fournisseurs et les clients auxquelles nous avons accès dans le cadre de nos relations d'affaires, et nous nous engageons à ne pas les divulguer à des tiers, sauf avec le consentement préalable ou par obligation légale ou en vertu de décisions judiciaires ou administratives.

Nous éviterons tout type d'interférence ou d'influence de la part de clients ou de fournisseurs qui pourrait altérer notre impartialité et notre objectivité professionnelles et nous ne recevrons aucune forme de rémunération de la part de ces personnes ou, en général, de tiers, pour des services liés à votre propre activité au sein de SALTO WECOSYSTEM. Les dispositions de la section 3.6 concernant l'offre ou l'acceptation de cadeaux ou de présents s'appliquent.

Les fournisseurs doivent être sélectionnés selon des critères de **transparence, d'impartialité, d'objectivité, d'efficacité et d'efficience**. Par conséquent, lors de la sélection, le prix, la qualité, la sécurité et l'adéquation des produits ou services offerts doivent être mis en balance, et des critères de qualité et de coût doivent être appliqués lors de la décision de sélection, en évitant le favoritisme ou les intérêts non liés à ceux de SALTO WECOSYSTEM, et en évitant tout type d'influence de la part de clients, d'autres fournisseurs ou de tiers, qui pourrait altérer l'impartialité et l'objectivité professionnelle de SALTO WECOSYSTEM. Dans le processus de sélection, l'intérêt de SALTO WECOSYSTEM à obtenir les meilleures conditions doit être mis en balance avec la volonté de maintenir des relations stables avec des fournisseurs éthiques et responsables.

Nous devons toujours négocier honorablement avec les fournisseurs et les clients, les traiter avec honnêteté et respect, et présenter nos produits de manière claire et directe.

- 01. Ne pas s'engager dans des pratiques déloyales, trompeuses** ou mensongères, ni offrir, promettre ou fournir quoi que ce soit à un fournisseur ou à un client en échange d'un avantage indu pour SALTO WECOSYSTEM.
- 02.** Toute personne responsable d'une relation avec un fournisseur doit, dans la mesure du possible, montrer son engagement à transmettre les valeurs du **présent Code de conduite** au fournisseur.
- 03.** SALTO WECOSYSTEM veillera à ce que la documentation contractuelle soit rédigée de manière simple et claire. La transparence sera encouragée dans les relations précontractuelles et contractuelles avec ses clients et nous informerons sur les différentes alternatives disponibles, en particulier en ce qui concerne les services, les produits et les tarifs.

Exemples pratiques

Rencontrer un client

Q: J'assiste à une réunion avec un client et un autre employé de SALTO WECOSYSTEM, également présent à la réunion, fait ce que je crois être une fausse déclaration intentionnelle sur nos capacités. Que dois-je faire ?

R: Corrigez l'erreur pendant la réunion, si possible. Si cela n'est pas possible, soulevez le problème avec cette personne, son responsable ou un autre responsable de SALTO WECOSYSTEM après la réunion et veillez à ce que toute perception erronée du client soit corrigée. Si vous avez raison et que la personne a intentionnellement menti au client, elle a commis une infraction au Code.

6.3 Relations avec les concurrents

Nous devons faire preuve d'une extrême prudence lorsque nous rencontrons des concurrents lors de réunions ou d'événements sectoriels, ou lorsque nous avons la possibilité d'obtenir des informations à leur sujet (par exemple, auprès de fournisseurs). Ces relations très délicates sont régies par différentes lois, avec des restrictions sévères et d'une manière très complexe, qui peut varier considérablement d'un pays à l'autre.

- 01. SALTO WECOSYSTEM se livre à une concurrence loyale** et respecte toutes les lois applicables en matière de concurrence dans le monde entier, sur une base légale et éthique.
- 02. Nous respectons toujours les informations non publiques des autres entreprises,** ainsi que les engagements de confidentialité des tiers.
- 03. Respectez la propriété intellectuelle et industrielle des tiers, y compris celle des concurrents** (en particulier les informations considérées comme des secrets commerciaux) et toute information de nature confidentielle des tiers et des concurrents.

Par conséquent, **il convient de consulter le service juridique ou l'Organe de conformité** afin de comprendre les lois et les politiques de concurrence spécifiques qui s'appliquent.

Quelles sont les sources d'information autorisées ?

- > Les présentations des autorités ou des agences gouvernementales accessibles au public.
- > Les discours publics prononcés par des cadres supérieurs.
- > Les rapports annuels.
- > Les actualités, articles et publications dans les journaux sectoriels.

Exemples pratiques**Négocier avec un fournisseur**

Q: Alors qu'il négocie les prix d'approvisionnement avec un fournisseur, un autre employé de SALTO WECOSYSTEM, également présent à la réunion avec moi, demande à connaître les prix de vente de nos principaux concurrents. Le fournisseur est réticent, mais SALTO WECOSYSTEM est son principal client. Que dois-je faire ?

R: Interrompre la réunion et avertir discrètement l'employé de SALTO WECOSYSTEM du caractère inapproprié de son comportement. Si ce comportement persiste, informez le fournisseur. Si vous ne parvenez toujours pas à remédier à la situation, signalez-la à l'Organe de conformité.

Lors d'une réunion sectorielle

Q: J'assiste à une réunion d'une association sectorielle à laquelle participent d'autres concurrents. À un moment donné, la conversation s'oriente vers les questions commerciales et la tension croissante sur les niveaux de prix de nos produits. Je soupçonne qu'il s'agit d'une pratique interdite, mais comment dois-je procéder ?

R: Interrompre la réunion à ce moment-là en avertissant que cette conversation viole les lois sur la concurrence et demandez à changer de sujet. Si, malgré cela, la conversation persiste, quitter la réunion et demander que la raison de votre départ soit consignée dans le procès-verbal.

Personnes ayant travaillé pour des concurrents

Q: Nous venons d'engager une personne qui, jusqu'à très récemment, travaillait pour l'un de nos concurrents. Puis-je lui demander des informations sur le concurrent ? Et si c'est cette personne qui m'offre l'information sans que je l'aie demandée ?

R: Ne demandez jamais à une personne ayant travaillé pour un concurrent des informations qu'elle n'est pas légalement tenue de divulguer. Il s'agit notamment des secrets commerciaux et autres informations confidentielles du concurrent.

Si, bien que vous ne l'ayez pas demandé, elle vous propose de vous communiquer ces informations, n'acceptez pas son offre.

7. RÈGLEMENTS ANTI-CORRUPTION

> SALTO WECOSYSTEM s'engage à mener ses activités avec intégrité et s'oppose strictement à la corruption et aux pots-de-vin sous toutes leurs formes, tant avec les autorités et les fonctionnaires publics que dans le secteur privé.

Nous n'acceptons, n'offrons, ne promettons, ne donnons ou n'autorisons jamais, **directement ou indirectement**, un pot-de-vin, un dessous-de-table, **un paiement ou tout autre élément pouvant être interprété comme tel** (cadeaux, divertissements, emplois, gratifications, dons, parrainages, contrats ou avantages de quelque nature que ce soit) **de/à une tierce personne (ou une personne apparentée), y compris des fonctionnaires ou des agents du secteur public ou privé, afin d'influencer leurs actions ou leurs décisions, ou de les empêcher d'agir, dans l'intention d'obtenir un traitement favorable, des contrats ou un avantage indu.** Cela s'applique également à ce que l'on appelle les **paiements de facilitation**.

- En tant que membres du Personnel de SALTO WECOSYSTEM, nous avons tous la responsabilité **d'apprendre à reconnaître les activités de corruption** et de nous assurer que nous ne sommes pas impliqués dans de telles situations, que ce soit directement ou indirectement.

7.1 Négociations avec les fonctionnaires des administrations et des gouvernements

- Les transactions avec les gouvernements et leurs fonctionnaires sont couvertes par des règles statutaires. Nous **devons consulter le service juridique ou l'Organe de conformité pour nous assurer que nous connaissons, comprenons et respectons ces règles** dans toutes les situations, et éviter toute perception possible de corruption par le biais de cadeaux, de gratifications ou d'autres marques d'hospitalité.
- Obtenez l'accord préalable de l'**Organe de conformité avant d'offrir quoi que ce soit de valeur à une autorité ou à un fonctionnaire. Veillez également à ce que ces paiements soient dûment enregistrés** sur le compte de l'entreprise correspondante.

À propos des pots-de-vin

- > Un paiement peut consister en tout objet de valeur pour le bénéficiaire, tel que de l'argent, une marchandise difficile à acquérir dans le pays, une transaction commerciale pour laquelle il n'y a pas de justification légitime pour SALTO WECOSYSTEM, une offre d'emploi, ou pour couvrir des frais d'éducation, entre autres, que ce soit pour le fonctionnaire ou pour un tiers.*
- > Il n'y a pas de minimum économique pour qu'un paiement soit considéré comme un pot-de-vin, mais il est interprété comme tel en fonction de l'objectif visé par le paiement.*

7.2 Conséquences possibles de la corruption

La corruption est une pratique interdite. De nombreux pays, comme les États-Unis et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui criminalisent sévèrement la corruption des fonctionnaires, en prévoyant des amendes pour les **particuliers et les entreprises, voire des peines d'emprisonnement.**

SALTO WECOSYSTEM et/ou le Personnel de SALTO WECOSYSTEM peuvent être **tenus responsables des pots-de-vin versés par une personne agissant en tant qu'agent ou consultant externe au nom de SALTO WECOSYSTEM (paiements irréguliers par des tiers).**

Paiements irréguliers par des tiers

- > Un soin particulier doit être apporté à l'évaluation ou à la sélection d'un partenaire potentiel (principalement un agent ou un consultant) susceptible d'interagir avec le gouvernement au nom de SALTO WECOSYSTEM. Nous n'engagerons pas une personne en tant qu'agent ou consultant externe s'il y a des raisons de penser qu'elle pourrait tenter de corrompre des fonctionnaires.
- > Toutefois, s'il n'y a pas d'autre solution que d'effectuer un paiement pour se protéger contre une menace imminente et grave pour notre santé, notre sécurité ou notre intégrité, informez immédiatement votre Organe de conformité du paiement demandé afin d'analyser sa véritable nature et la manière dont il doit être traité.

Exemples pratiques

Paiements de facilitation

Les paiements de facilitation sont interdits. Les paiements de facilitation sont de petites sommes versées à des fonctionnaires et à des agents de gouvernements étrangers pour accélérer ou faciliter des procédures administratives ou des actions ou services de routine, non discrétionnaires, tels que l'obtention d'une licence ordinaire. Ce qui distingue les paiements de facilitation des autres formes de corruption, c'est que le paiement de facilitation vise généralement à obtenir quelque chose à laquelle on a droit.

Si vous avez régulièrement effectué des paiements de facilitation à des gouvernements étrangers et à des fonctionnaires, ou si vous vous trouvez dans une situation où vous pensez que des paiements de facilitation seront nécessaires, signalez-le immédiatement à votre Organe de conformité.

Augmentation de la commission

Q: Une société de conseil à laquelle l'entreprise fait appel pour l'aider dans ses relations avec le gouvernement nous a récemment demandé une augmentation significative de sa commission. Je soupçonne le consultant d'avoir l'intention de reverser cet argent aux fonctionnaires locaux. Que dois-je faire ?

R: Signalez immédiatement vos soupçons à votre Organe de conformité. N'effectuez aucun paiement au consultant tant que l'entreprise n'a pas enquêté sur vos préoccupations.

7.3 Activité politique

SALTO WECOSYSTEM mène ses activités dans le **respect du pluralisme politique** des sociétés dans lesquelles elle opère.

SALTO WECOSYSTEM **ne réalise pas, directement ou indirectement, de dons ou de contributions politiques** à des candidats, à des campagnes électorales, à des partis politiques, à des organisations ou à toute autre entité politique à tous les niveaux de gouvernement, et interdit tout acte de ce type en son nom.

Les membres du Personnel de SALTO WECOSYSTEM peuvent s'engager dans des activités politiques personnelles sur une base strictement individuelle, à condition d'éviter toute référence à SALTO WECOSYSTEM, de ne pas utiliser le temps, les fonds, les biens, les ressources ou les actifs de SALTO WECOSYSTEM et de ne pas solliciter de contributions politiques de la part d'autres employés de SALTO WECOSYSTEM dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles. La participation d'un employé de SALTO WECOSYSTEM à de telles activités **n'affecte en rien l'engagement de SALTO WECOSYSTEM en matière de neutralité politique.**

8. EXACTITUDE ET VÉRACITÉ DES ENREGISTREMENTS

> Des registres précis, complets et fiables sont essentiels pour SALTO WECOSYSTEM, car ils constituent la base de la prise de décision et de la planification stratégique, et lui permettent de fournir des informations complètes et véridiques à toutes ses parties prenantes.

Tous les documents de SALTO WECOSYSTEM **doivent être complets, exacts et fiables, et préparés conformément aux lois** et règlements en vigueur, ainsi qu'aux **politiques et procédures opérationnelles standards** de SALTO WECOSYSTEM.

Chacun doit **garantir et préserver l'exactitude de tous les registres de SALTO WECOSYSTEM**. Il s'agit non seulement des états financiers, mais aussi d'autres documents, tels que les rapports sur la qualité, les rapports sur les incidents de sécurité, les relevés de temps, les relevés de dépenses, les CV et tout autre document.

Lignes directrices essentielles pour la tenue des registres :

- 01.** Nous préparons les registres de toutes les entreprises de SALTO WECOSYSTEM, les notes de frais, les factures, les reçus, les fiches de paie, les dossiers des employés et d'autres rapports dans les délais impartis, avec soin et honnêteté.
- 02.** Nous effectuons toutes les transactions au niveau de responsabilité requis par nos politiques et nos procédures opérationnelles standards, et conformément à toutes les lois, règles, normes et réglementations en vigueur.

03. Nous enregistrons et classons toujours les opérations de la période comptable concernée sous le compte et le service correspondants. Nous ne retardons ni n'accélérons l'enregistrement des recettes ou des dépenses pour atteindre les objectifs budgétaires.
04. Les estimations et les régularisations sont étayées par une documentation appropriée et sont fondées sur notre meilleur jugement.
05. Nous veillons à ce que tous les documents, déclarations et/ou rapports soumis aux autorités réglementaires soient complets, raisonnables, exacts, opportuns et compréhensibles.
06. Nous ne falsifions pas les documents.
07. Nous ne déformons pas la véritable nature d'une transaction, ni ne dissimulons des actifs, des passifs ou d'autres informations financières au service financier, à l'équipe de direction ou au conseil d'administration.
08. Nous mettons tout en œuvre pour résoudre les problèmes ou les préoccupations soulevés par les rapports d'audit externe et interne.
09. Nous ne participons pas aux efforts déployés par d'autres pour se soustraire à l'impôt ou pour contourner les lois sur les devises locales. C'est pourquoi les paiements ne doivent généralement être effectués qu'à la personne ou à l'entreprise qui fournit effectivement les biens ou les services. Les paiements doivent être effectués dans le pays d'origine du fournisseur, là où il opère ou là où les biens ou les services ont été vendus ou rendus, à moins que le fournisseur n'ait légitimement cédé le paiement ou vendu ses créances à une autre entité. Toute exception doit être approuvée par l'Organe de conformité.
10. Nous devons nous assurer que tous les documents émis et signés par SALTO WECOSYSTEM sont exacts et véridiques, dans la limite de notre connaissance.
11. Nous ne détenons ni ne conservons d'argent liquide, de fonds cachés ou non enregistrés ou d'autres actifs à quelque fin que ce soit.
12. Nous limitons l'accès aux informations sensibles ou confidentielles afin d'éviter qu'elles ne soient accidentellement ou intentionnellement divulguées, modifiées, mal utilisées ou détruites.
13. Nous signalons immédiatement à notre Organe de conformité ou à notre directeur financier tout fonds ou actif non enregistré et toute écriture comptable suspecte, fausse ou fictive dans nos livres et registres.

L'utilisation des fonds de SALTO WECOSYSTEM ou d'autres actifs à des fins illégales ou inappropriées est strictement interdite, tout comme les entrées fausses ou trompeuses et les comptes bancaires non enregistrés créés à n'importe quelle fin, qu'il s'agisse de ventes, d'achats ou de toute autre activité, ainsi que les arrangements financiers inappropriés ou inhabituels avec un tiers, tels que la surfacturation et la sous-facturation.

Viser la précision

Nous devons nous efforcer de préparer des informations exactes pour l'entreprise, même si des erreurs honnêtes peuvent parfois être commises.

Seules les tentatives intentionnelles de falsification ou d'enregistrement erroné des transactions ou de falsification des documents commerciaux de l'entreprise seront considérées comme des violations du Code.

Code de
conduite

Exemples pratiques

Registres des revenus

Le responsable d'une équipe de vente a estimé qu'elle n'atteindrait pas ses objectifs pour le mois. Pour combler la différence, ils ont fait appel à un entrepôt externe pour recevoir les marchandises et ont ensuite enregistré les expéditions vers l'entrepôt en tant que ventes. Cette personne de l'équipe de vente a falsifié les documents financiers.

Registres des incidents de sécurité

Un membre de l'équipe technique a dissimulé l'existence d'un incident de sécurité et ne l'a pas enregistré afin d'éviter d'enfreindre l'accord sur le niveau de service qui avait été conclu avec le client.

9. PRÉVENTION DU BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME

Code de
conduite

> Le blanchiment d'argent est la méthode par laquelle l'argent obtenu ou généré par une activité illégale (par exemple le trafic de drogue, le terrorisme, les délits fiscaux, la contrebande, la piraterie et la corruption) est dissimulé en l'introduisant dans le système financier et commercial légal afin d'en cacher l'origine.

Le blanchiment d'argent est un **problème mondial** aux conséquences économiques et sociales dévastatrices, bien qu'il existe encore des différences législatives entre les juridictions. Nous devons **agir rapidement** pour éviter que SALTO WECOSYSTEM ne soit impliqué ou lié au blanchiment d'argent ou à d'autres activités criminelles.

Pour ce faire :

- 01.** Nous devons appliquer le niveau approprié de **diligence raisonnable avant de nouer une relation commerciale** avec un client, un prestataire de services, un agent, un partenaire commercial ou un autre tiers.
- 02.** Nous devons essayer **d'identifier et de surveiller les signaux d'alerte** potentiels qui pourraient nous aider à détecter des activités suspectes et anormales et à les porter à l'attention des autorités compétentes.
- 03.** Nous sommes tenus de **signaler immédiatement toute activité suspecte** susceptible d'être liée au blanchiment d'argent ou à d'autres actes criminels par le biais des différents canaux de signalement, de las distintas líneas de comunicación existentes.

Mesures de contrôle

- > N'acceptez pas les paiements inhabituels en espèces, les paiements par chèque au porteur ou les paiements effectués dans des devises autres que la devise convenue.
- > Évitez les paiements effectués à ou par des tiers non mentionnés dans les contrats respectifs, ainsi que les paiements effectués sur des comptes qui ne sont pas habituels dans les relations avec une entité, une organisation ou une personne particulière, et examinez avec une attention particulière tout paiement non prévu dans les accords ou contrats respectifs.
- > Faites attention aux paiements effectués au profit de personnes, de sociétés, d'entités ou de comptes ouverts dans des paradis fiscaux, ainsi qu'aux paiements effectués au profit d'entités dont il n'est pas possible d'identifier les associés, les propriétaires ou les bénéficiaires finaux.

10. PROTECTION ET UTILISATION CORRECTE DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE

Code de
conduite

> En tant que membres du Personnel de SALTO WECOSYSTEM, nous avons tous la responsabilité personnelle et légale de protéger les actifs de SALTO WECOSYSTEM et de veiller à ce qu'ils ne soient pas endommagés, gaspillés ou utilisés à mauvais escient.

Les **actifs** comprennent la propriété physique et intellectuelle, le temps, les informations et données exclusives et à caractère personnel, ainsi que les opportunités et ressources commerciales. **Il est interdit d'utiliser les actifs de SALTO WECOSYSTEM à des fins illégales, contraires à l'éthique ou inappropriées**, ou dans l'intention d'obtenir un avantage ou un profit personnel ou pour un tiers.

Nous devons toujours **nous conformer aux lois applicables, aux exigences internes, aux politiques et aux procédures** opérationnelles standards concernant l'utilisation des actifs de SALTO WECOSYSTEM.

Quels sont les actifs de SALTO WECOSYSTEM ?

Voici quelques exemples d'actifs de SALTO WECOSYSTEM :

- > L'argent et/ou les produits des entreprises.
- > Le temps de travail et le produit du travail des travailleurs.
- > Les systèmes informatiques, logiciels et photocopieurs.
- > Les téléphones et appareils de communication sans fil.
- > Les véhicules d'entreprise.
- > Les informations confidentielles, secrets commerciaux, brevets et marques déposées.

Le vol des actifs de SALTO WECOSYSTEM peut entraîner le licenciement et des poursuites pénales. Il peut s'agir, par exemple, du retrait non autorisé d'un produit, d'un équipement ou d'une information appartenant à SALTO WECOSYSTEM, ou d'un revenu obtenu par la déclaration intentionnellement erronée de dépenses remboursables.

10.1 Ressources TIC

> Les ressources TIC fournies par SALTO WECOSYSTEM sont la propriété exclusive de SALTO WECOSYSTEM et doivent être utilisées de manière responsable, appropriée et éthique. SALTO WECOSYSTEM fournit les ressources TIC nécessaires à l'exercice de ses activités.

Les ressources TIC comprennent, entre autres, le courrier électronique, les systèmes d'information et l'équipement électronique, les logiciels, l'accès à Internet et aux réseaux. Toutes les communications électroniques liées à l'activité professionnelle doivent être effectuées via l'adresse électronique de l'entreprise.

Utilisation d'un courrier électronique ne provenant pas de l'entreprise

L'utilisation d'adresses électroniques autres que celles de l'entreprise pour envoyer et recevoir des communications liées au travail est strictement interdite.

N'utilisez jamais ces ressources TIC de SALTO WECOSYSTEM pour partager, stocker ou traiter du contenu qui n'est pas conforme à la politique de SALTO WECOSYSTEM, y compris, mais sans s'y limiter, le contenu comme suit :

01. Le contenu interdit par la loi (y compris le téléchargement illégal de matériel protégé par les lois sur la propriété intellectuelle) ;
02. Le contenu qui encourage ou incite au harcèlement ;
03. Il peut être perçu comme raciste, diffamatoire, discriminatoire, violent, haineux, sexiste ou pornographique ; ou.
04. Le contenu qui peut nuire à la réputation de SALTO WECOSYSTEM.

N'oubliez pas que SALTO WECOSYSTEM a approuvé des politiques spécifiques régissant l'utilisation de ses ressources TIC. SALTO WECOSYSTEM exercera ses responsabilités en matière de contrôle des ressources TIC conformément aux dispositions des présentes politiques.

Faites preuve de bon sens.

> Par exemple, un appel téléphonique personnel occasionnel depuis le lieu de travail est acceptable. Un nombre excessif d'appels personnels constitue une mauvaise utilisation des ressources.

> Les politiques du Groupe peuvent autoriser une utilisation personnelle supplémentaire de certains biens, par exemple les téléphones portables. Il est conseillé de toujours vérifier les politiques locales pertinentes afin de s'assurer que les biens sont utilisés comme prévu.

Exemples pratiques

Une faveur personnelle

Un employé a utilisé les ordinateurs, les équipements et les imprimantes de l'entreprise, ainsi que son temps de travail, pour concevoir et imprimer des invitations pour un mariage afin de rendre service à une autre personne. L'employé a fait un usage abusif des biens de l'entreprise.

10.2 Confidentialité des informations

> Dans le cadre de vos fonctions et de vos activités professionnelles au sein de SALTO WECOSYSTEM, vous pouvez être en contact avec des informations confidentielles. Protéger toutes les informations non publiques concernant SALTO WECOSYSTEM ou des tiers auxquelles vous avez accès dans le cadre de votre travail.

Nous devons empêcher la divulgation ou l'accès inapproprié ou non autorisé à ces informations confidentielles qui **appartiennent à SALTO WECOSYSTEM ou à des tiers.**

De même, nous **n'acceptons jamais d'accéder à des informations confidentielles provenant de clients, de concurrents, de partenaires commerciaux** ou d'autres personnes dans le but d'obtenir un avantage indu.

Nous conserverons ou détruirons les registres du Groupe conformément aux politiques existantes de SALTO WECOSYSTEM.

Qu'est-ce qui est considéré comme une information confidentielle ?

Par exemple, les éléments suivants sont considérés comme des informations confidentielles :

- > Détails concernant SALTO WECOSYSTEM, ses entreprises, ses clients, ses prix, ses marchés, ses équipements, ses ventes, ses bénéfices, ses informations financières, ses rapports internes et d'autres questions relatives à SALTO WECOSYSTEM ;
- > Informations relatives à nos plans stratégiques et commerciaux, aux changements majeurs de direction, aux contrats et aux propositions ;
- > Informations relatives à la recherche et au développement ;
- > Informations techniques relatives aux produits, aux coûts, aux services et aux processus ;
- > Informations relatives aux stratégies et services de marketing ;
- > Détails relatifs à d'éventuelles fusions, acquisitions d'entreprises ou à la vente et à l'achat d'actifs ;
- > Informations relatives aux employés et aux ressources humaines.

Champ d'application de l'obligation

- 01. Nous ne divulguerons pas d'informations non publiques à quiconque en dehors de SALTO WECOSYSTEM**, y compris la famille et les amis, sauf si cela est nécessaire à des fins commerciales. Même dans ce cas, nous devons faire preuve de prudence et prendre conseil quant à l'opportunité de conclure un accord de confidentialité afin d'empêcher l'utilisation abusive des informations ou d'indiquer le caractère confidentiel des informations dans nos documents et communications.
- 02. Nous ne divulguerons pas d'informations non publiques à d'autres personnes au sein de SALTO WECOSYSTEM**, à moins qu'elles n'aient une raison professionnelle de connaître ces informations et que ces communications aient été autorisées.

L'obligation de protéger les informations non publiques de SALTO WECOSYSTEM s'applique à tout moment, tant en dehors du lieu de travail que pendant les heures de travail et même après la fin de la relation de travail.

Si vous ne savez pas si les informations que vous traitez peuvent être confidentielles pour SALTO WECOSYSTEM ou pour des tiers, veuillez consulter le service juridique.

Exemples pratiques**Regardez ce que j'ai**

Q: Je viens de recevoir par erreur un e-mail avec un fichier contenant les salaires de certains employés. Puis-je le partager avec d'autres personnes au travail ?

R: Ni vous ni personne d'autre n'a de raison professionnelle d'avoir ces informations. Vous devez supprimer l'e-mail et signaler l'erreur à l'expéditeur. La divulgation d'informations à d'autres employés constitue une violation du Code.

Un nouveau produit

Une personne travaillant dans l'équipe de R&D, enthousiasmée par le lancement imminent d'un nouveau produit sur lequel elle a travaillé, partage les détails du produit avec sa famille et ses amis. Cette personne divulgue de manière inappropriée des informations non publiques.

10.3 Propriété intellectuelle et industrielle et secrets commerciaux

> Les droits d'auteur, les marques, les dessins, les noms, les logos, les inventions et les brevets, les améliorations, les photographies, les vidéos, les découvertes et toute autre forme de propriété industrielle ou intellectuelle (comme les protocoles, les procédures, les procédés techniques, les méthodes de recherche, etc.), ainsi que les secrets commerciaux, créés ou modifiés au cours des fonctions ou des activités commerciales au sein de SALTO WECOSYSTEM sont la propriété exclusive de SALTO WECOSYSTEM.

Nous avons le devoir de protéger la propriété intellectuelle et les secrets commerciaux de SALTO WECOSYSTEM, tout comme nous avons le devoir de respecter la propriété intellectuelle et les secrets commerciaux **des tiers**.

La copie, l'appropriation ou la destruction de toute propriété intellectuelle ou industrielle ou de secrets commerciaux de SALTO WECOSYSTEM, pendant ou même après la fin de la relation de travail avec SALTO WECOSYSTEM, est illégale. Bien que nous puissions considérer que nous avons contribué à la création de ce travail dans le cadre de nos fonctions, ce travail est **la propriété exclusive de SALTO WECOSYSTEM et nous ne devons pas l'utiliser à d'autres fins ou au profit d'un autre employeur**.

En outre, SALTO WECOSYSTEM **interdit strictement l'utilisation non autorisée, le vol ou l'appropriation illicite de la propriété intellectuelle ou industrielle ou des secrets commerciaux appartenant à des tiers**, y compris les informations que nous téléchargeons sur Internet de manière illégale, frauduleuse ou contraire à la loi.

Réserve de propriété en faveur de SALTO WECOSYSTEM

La propriété intellectuelle ou industrielle développée en dehors des relations avec SALTO WECOSYSTEM appartient à SALTO WECOSYSTEM si son développement résulte de l'utilisation d'informations confidentielles acquises dans le cadre de vos fonctions et activités commerciales au sein de SALTO WECOSYSTEM.

10.4 Communication externe et présence dans les médias sociaux

> Les employés de SALTO WECOSYSTEM sont les principaux ambassadeurs de notre marque. Les avis ou informations demandés à SALTO WECOSYSTEM par des groupes ou organisations externes et susceptibles d'avoir des implications juridiques doivent être acheminés par le service interne compétent (communication ou marketing).

Mener des entretiens ou donner des opinions, des commentaires ou des suggestions sur **tout sujet susceptible d'affecter les activités de SALTO WECOSYSTEM peut avoir un impact juridique**. Dans ce cas, il faut d'abord consulter le service interne correspondant (communication ou marketing) qui, à sa discrétion, peut saisir le service juridique ou l'Organe de conformité correspondant.

Toute participation d'un employé en tant qu'orateur à une **conférence, un panel ou tout autre événement médiatique, que ce soit à la télévision, à la radio, en ligne, dans les médias sociaux, dans la presse écrite** ou tout autre événement représentant SALTO WECOSYSTEM, doit être approuvée par le chef de service concerné.

En outre, lorsqu'il est possible d'envisager que des questions ayant des implications juridiques soient abordées lors d'un tel événement, celui-ci doit être coordonné par l'Organe de conformité. Si une telle participation a lieu sans avoir été planifiée à l'avance, toute question ayant des implications juridiques qui aurait pu être soulevée devrait être signalée a posteriori.

Lignes directrices à suivre

Avant de prendre contact ou de communiquer avec les médias, d'accomplir un acte institutionnel ou de participer à des événements publics, l'ensemble du Personnel de SALTO WECOSYSTEM doit vérifier le contenu de ces communications afin de s'assurer que les informations sont correctes et d'éviter toute implication juridique potentielle.

Lorsque nous utilisons les médias sociaux ou d'autres moyens de communication en mentionnant les marques ou l'identité de SALTO WECOSYSTEM ou de l'une de ses entreprises, ou lorsque nous publions des informations ou des opinions en tant que membres du Personnel de SALTO WECOSYSTEM, nous devons le faire de manière responsable, ne pas divulguer d'informations confidentielles que nous pourrions connaître, et respecter les valeurs et le contenu du présent Code.

Agissez toujours avec respect, faites preuve de discernement et de bon sens et soyez prudent quant aux informations que vous partagez. Ne téléchargez pas d'images des installations de SALTO WECOSYSTEM ou d'événements liés à SALTO WECOSYSTEM auxquels participent des tiers, à moins que vous n'ayez préalablement demandé l'autorisation de toutes les personnes qui apparaîtront dans votre publication.

Recommandations sur le comportement à adopter sur les réseaux sociaux personnels :

- > Les employés sont responsables des informations qu'ils publient. Il est donc interdit d'utiliser des mots et des arguments qui portent atteinte à la dignité des personnes, de notre organisation ou de nos concurrents.
- > Vérifiez que les informations que vous publiez sont exactes. Il est interdit de mentir ou de déformer une partie des informations et cela peut nuire à la crédibilité de l'entreprise.
- > Agissez toujours avec respect, faites preuve de bon sens et soyez poli. Le cas échéant, les erreurs publiées seront signalées et accompagnées d'excuses.
- > Utilisez un langage approprié et évitez les attaques personnelles, les commentaires négatifs, les insultes, les jurons ou les termes irrespectueux.
- > Il est interdit de faire des allusions, au nom de l'entreprise, à des sujets liés à la religion, à la politique, au genre ou au contenu racial, ainsi que de publier des textes ou des images au contenu illégal, obscène, diffamatoire, menaçant, raciste ou xénophobe, y compris des mensonges et, en général, tout contenu qui peut être illégal ou offensant et/ou qui porte atteinte à l'image de SALTO WECOSYSTEM et de tiers et/ou qui peut impliquer une violation de leurs droits. N'oubliez pas que vous publiez au nom de SALTO WECOSYSTEM et que votre comportement doit être conforme aux principes de l'entreprise.
- > Faites attention aux informations que vous partagez. N'utilisez pas de photos de produits de l'entreprise et/ou de personnes sans autorisation expresse. De même, ne partagez pas d'informations sur les clients, les partenaires ou les actionnaires sans autorisation.
- > Respectez les droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle des tiers lors de l'inclusion d'éléments tels que des marques, des photos, des textes, des vidéos ou des liens que vous souhaitez publier.
- > N'incluez pas de contenu susceptible de promouvoir ou de faire la publicité de vos propres produits ou services ou de ceux de tiers, ni de messages susceptibles d'être qualifiés de spam.
- > Veuillez noter que si vous repostez ou retweetez les informations d'un tiers, vous vous associez à cette source et à son contenu.
- > Si vous avez des doutes sur l'opportunité de la publication, demandez à votre supérieur ou à l'Organe de conformité.

N'oubliez pas qu'au niveau du Groupe et au niveau local, il peut exister des **lignes directrices et des recommandations sur le comportement à adopter sur les réseaux sociaux** qui complètent ou développent les dispositions de la présente section. Il est important que chacun d'entre nous, en tant que membre de SALTO WECOSYSTEM, connaisse et respecte ces lignes directrices et recommandations.

Code de
conduite

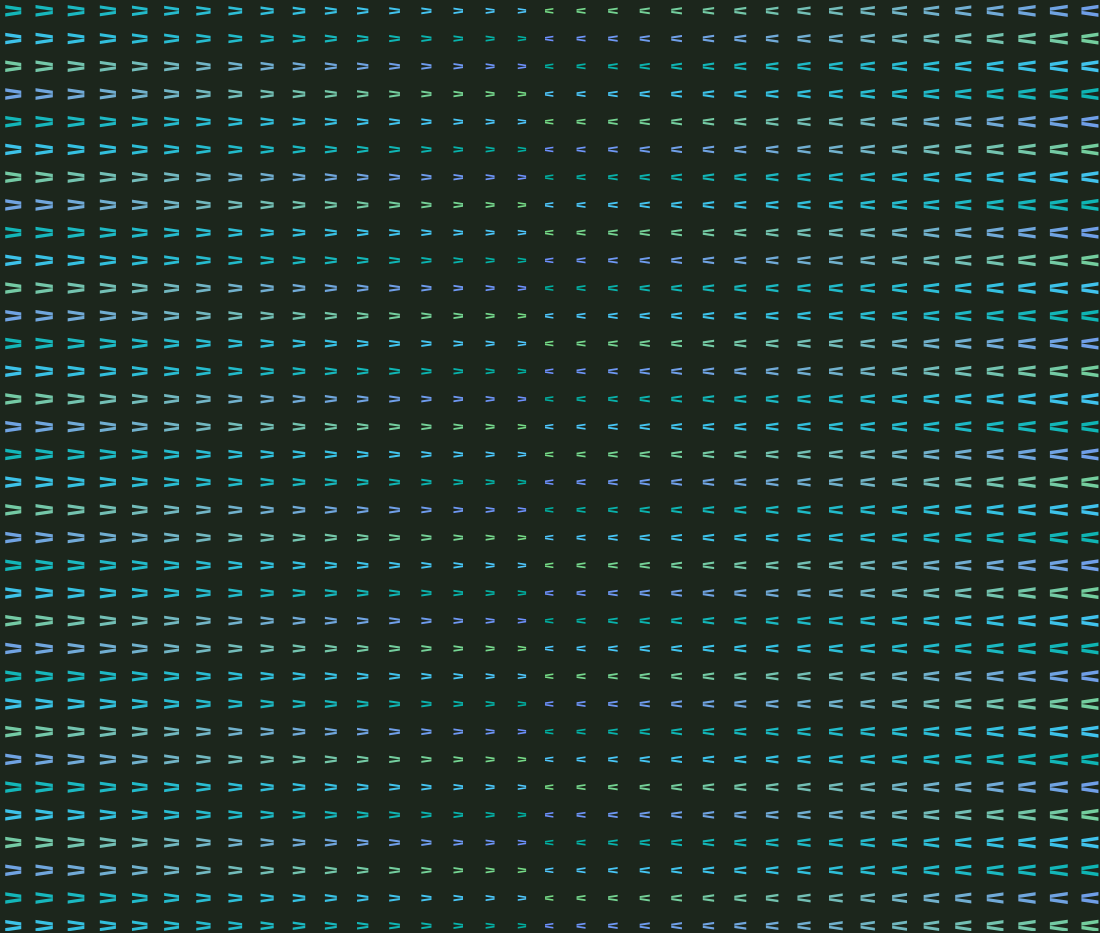
INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LE DOCUMENT

Identification du document	Code de conduite
Champ d'application géographique	Mondial/ SALTO WECOSYSTEM
Section des autres normes qu'il met en œuvre	-
Norme qu'il remplace	-
Normes qu'il abroge	-
Principal responsable de son suivi	Comité d'intégrité de l'entreprise
Organe ou service auteur de la proposition	Comité d'intégrité de l'entreprise
Auteur	Comité d'intégrité de l'entreprise
Organe d'approbation	Conseil d'administration de Salto
Date d'approbation du texte actuel	7 mai 2025
Date d'application	7 mai 2025
Publié et accessible	Intranet/ Site Web de SALTO WECOSYSTEM

SUIVI DES MODIFICATIONS

Version	Date
1	20 novembre 2019
2	19 juillet 2023
3	7 mai 2025

SALTO WEICOSYSTEM



saltowecosystem.com

05 -25
Copyright © 2025 SALTO WEICOSYSTEM